

# En juillet, on passera à 12 passages en déchèterie

Dans l'agglomération de Lamballe, les habitants et les collectivités sont plutôt bons élèves dans le tri des déchets. Les déchèteries passeront bientôt à douze passages dans l'année. Explications.

Pourquoi ? Comment ?

## Pourquoi mettre en place douze passages en déchèterie ?

C'est la dernière grande réforme sur les ordures ménagères : la forfaitisation de douze passages à toute l'agglomération. « Tout ça est lié à l'harmonisation sur la Redevance incitative sur l'agglomération », indique le vice-président. On garde une cohérence sur les cinq déchèteries et la plateforme de déchets verts de Lamballe-Armor. »

« Cela va répondre aux besoins et faciliter la compréhension pour les usagers », poursuit-il. Globalement, il y aura plus d'heures d'ouverture sur les six déchèteries du territoire. Elles seront à trente heures, en moyenne.

## Ces passages seront-ils modulables ?

« On pourra passer trois fois pendant une semaine, quand on vide une maison par exemple, cite en exemple le vice-président. Les neuf autres passages seront à moduler sur le reste de l'année. »

## Et au-dessus de douze passages ?

« Ce sera payant ». Le treizième passage, voire plus, sera payant. Pour un particulier, en simple visite, il en coûtera 9,45 € le passage supplémentaire. Pour un véhicule, dont la hauteur dépasse 2,10 m, ce sera passage au pont-bascule et un paiement à la tonne.

## Et pour les agents de déchèterie ?

Les agents appliquent les consignes mises en place. « Moins d'usagers en même temps, cela permettra aux gardiens de donner des conseils pour mieux trier », remarque l' élu.



Il faut présenter sa carte pour entrer dans les déchèteries, comme ici à Planguenoual.

PHOTO : OUEST-FRANCE

## Quel est le coût des déchets verts pour la collectivité ?

« Les gens pensent que quand ils déposent les déchets verts, ça ne coûte rien du tout. Ce n'est pas le cas », précise Yoann Corrigo.

Les déchets verts coûtent 450 000 € à l'année, à cause du transport. « Ça va à un site de compostage, ça nécessite de l'énergie pour transformer du compost... »

## Pourquoi mettre en place des actions ?

Il est nécessaire de diminuer le déchet vert en déchèterie. « On peut

faire plein de choses avec chez soi : paillage, mulching (tondre sans ramassage, N.D.L.R.). Voilà pourquoi nous menons des actions de sensibilisation : jardinage au naturel, compostage », ajoute le directeur.

Les particuliers font plus attention et vont aussi vers le recyclage, la resourcerie, le vide-greniers, le repaire café. « Dans le territoire, les habitants sont plutôt bons élèves », apprécie le directeur.

## Quand sera effective cette mesure ?

Le vice-président rappelle que la

déchèterie de Jugon-les-Lacs est en pleine rénovation. « 2 millions d'euros y ont été investis », rappelle Jean-Luc Couellan. Elle ouvrira ses portes au 1<sup>er</sup> juillet. La mesure des douze passages sera appliquée dès cette date.

Les usagers qui veulent suivre leur décompte peuvent aller sur le site de Lamballe Terre et Mer et utiliser le Web Usager, que l'on trouve dans la facturation, avec un accès possible depuis le site internet de Lamballe Terre et Mer.

Sonia TREMBLAIS.